

DEPARTEMENT
DE LA SOMMEPÔLE MÉTROPOLITAIN
DU GRAND AMIÉNOIS

Séance du 8 février 2021

NOMBRE DE MEMBRES	
En exercice	Qui ont pris part à la délibération
51	33

Objet de la délibération
RESSOURCES HUMAINES Adhésion au service de médecine préventive pour les agents GUP
Référence
4b_20210208_1.4.3

Date de la convocation
03/02/2021

Date d'affichage
12/02/2021

L'année deux mille vingt et un, le huit février à 09 heures, le Comité Syndical du Pôle métropolitain du Grand Amiénois régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans l'Amphithéâtre Jean CAVAILLES – Espace Dewailly à Amiens, sous la présidence de M. Pascal RIFFLART, Président.

Etaient présents : Mme FOURÉ, M. DECLÉ, Mme VERRIER, RIFFLART, GEST, Mme RODINGER, Mme PINON, DEBART, DUFOUR, BOCQUILLON, CAPELLE, Mme THIEBAUT, SUIN, FRANCOIS, GAILLARD, DELFOSSE, Mme A-M LEMAIRE, DESFOSES, LENGLET, MAGNIER, THUILLIER, DINOARD, BABAUT, CHEVIN

Excusés ayant donné procuration :

M. MERCUZOT donne pouvoir à M. RIFFLART
Mme DELÉTRÉ donne pouvoir à M. GEST
Mme VANDEPITTE donne pouvoir à M. DECLÉ
M. DOVERGNE donne pouvoir à M. CAPELLE
M. WATELAIN donne pouvoir à Mme A-M LEMAIRE
M. PETIT donne pouvoir à M. THUILLIER
M. DURIEUX donne pouvoir à M. THUILLIER
Mme HIVER donne pouvoir à M. MAGNIER
Mme LEROY donne pouvoir à M. BABAUT

Excusés, absents : MM. SAVREUX, FOUCAULT, Mme SAVARIEGO, DARRAGON, THEVENIAUD, RENAUX, DESSEAUX, OURDOUILLÉ, SURHOMME, Mme QUIGNON, DELNEF, Mme LEMAIRE, Mme CARON-DECROIX, CLIQUET, STOTER, Mme De WAZIERS, BOHIN, NOBLESSE

A été nommé(e) secrétaire de séance : M. Paul-Eric DECLÉ

VU la Loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale et notamment ses articles 26-1 et 108-2 ;

VU le décret n° 87-602 du 30 juillet 1987 modifié pris pour l'application de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et relatif à l'organisation des comités médicaux et aux conditions d'aptitude physique et au régime des congés de maladie des fonctionnaires territoriaux ;

VU le décret n°85-603 du 10 juin 1985 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la médecine professionnelle et préventive dans la Fonction Publique Territoriale ;

VU le décret n° 85-1054 du 30 septembre 1985 modifié relatif au reclassement des fonctionnaires territoriaux reconnus inaptes à l'exercice de leurs fonctions ;

VU la délibération du Conseil d'Administration du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Somme en date du 29 mars 2010 approuvant le projet de convention à intervenir entre le Centre de Gestion et les collectivités ;

CONSIDERANT que la collectivité est tenue de prendre les dispositions nécessaires pour éviter toute altération de l'état de santé des agents du fait de leur travail, notamment en surveillant les conditions d'hygiène du travail, les risques de contagion et l'état de santé des agents ;

VU la circulaire du Centre de Gestion en date du 1^{er} mai 2010, relative à l'organisation de ce service,

Le Comité syndical,
Entendu l'exposé du Président,
Après en avoir délibéré.
A l'unanimité

- DECIDE de solliciter le Centre de Gestion de la Somme pour bénéficier de la prestation de médecine préventive qu'il propose aux collectivités ;
- APPROUVE le projet de convention à intervenir avec le centre de gestion ;
- AUTORISE Monsieur le Président à signer la dite convention avec effet au 1^{er} mars 2021 ;
- INSCRIT les crédits correspondants chaque année au budget du Pôle métropolitain.



Fait et délibéré le 8 février 2021
Et ont signé les membres présents ;
Pour extrait conforme,

Le Président,
P. RIFFLART



- HELIOS : comptabilité publique
- ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : Pole Metropolitain du Grand Amienois

Utilisateur : Leriverend Emilie

Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Délibérations
Numéro de l'acte :	4B20210208143
Date de la décision :	2021-02-08 00:00:00+01
Objet :	R.H. : Adhésion au service de médecine préventive pour les agents GUP
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	1.4.3 - autres
Identifiant unique :	080-200082063-20210208-4B20210208143-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Notifiée à emilie.leriverend@grandamienois.com

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier :		
080-200082063-20210208-4B20210208143-DE-1-1_0.xml	text/xml	942
Nom original :		
délib4b_20210208_143_Adhésion médecine GUP_B.pdf	application/pdf	616344
Nom métier :		
99_DE-080-200082063-20210208-4B20210208143-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	616344

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	11 février 2021 à 13h48min42s	Dépôt initial
En attente de transmission	11 février 2021 à 13h48min42s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	11 février 2021 à 13h48min44s	Transmis au MI
Acquittement reçu	11 février 2021 à 13h50min59s	Reçu par le MI le 2021-02-11